

ÉLECTRONIQUE ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

COMPÉTENCES MÉTIERS

- Concevoir et réaliser des systèmes mettant en œuvre des circuits électroniques, de l'informatique embarquée, des technologies réseaux et de transmission sans fil, des composants multimédia ainsi que du traitement du signal.
- Concevoir l'architecture de systèmes exploitant les technologies numériques émergentes.
- Savoir gérer des équipes et des projets en prenant en compte des contraintes socio-économiques dont celles du développement durable.

GRANDS DOMAINES DE FORMATION

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

ÉLECTRONIQUE

SYSTÈMES EMBARQUÉS

MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
EMBARQUÉE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

+ d'infos

ABDELHAKIM SAADANE
direction.etn@polytech.univ-nantes.fr

WWW.POLYTECH.UNIV-NANTES.FR

DÉBOUCHÉS

EXEMPLES DE DOMAINES

- Électronique professionnelle et grand public
- Transports (automobile, aéronautique, naval)
- Industries et services de l'information et de la communication
- Défense
- Santé
- Domotique

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Ingénieur conception
- Ingénieur architecte système
- Ingénieur d'études
- Ingénieur R&D

OPTIONS DE DERNIÈRE ANNÉE

- > Systèmes embarqués temps réel
- > Systèmes multimédias et technologies réseaux
- > Systèmes communicants mobiles
- > Option transversale MAQSE-i (Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement)

CALENDRIER DES ÉTUDES

Le cycle ingénieur intègre trois stages obligatoires :

- **3^e année** : stage de découverte de l'entreprise (8 semaines minimum)
- **4^e année** : stage de « spécialité » en entreprise ou en laboratoire (13 semaines)
- **5^e année** : stage de fin d'études en entreprise ou laboratoire conventionné (22 semaines minimum)

Possibilité de contrat de professionnalisation en dernière année du cycle ingénieur.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enseignants-chercheurs exercent leurs activités au sein du laboratoire **IETR - UMR 6164 CNRS** (Institut d'Électronique et des Technologies du numéRique) ou du laboratoire **LS2N-UMR 6004** (Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes).



MOBILITÉ

Séjour d'au moins **20 semaines** à l'étranger.